

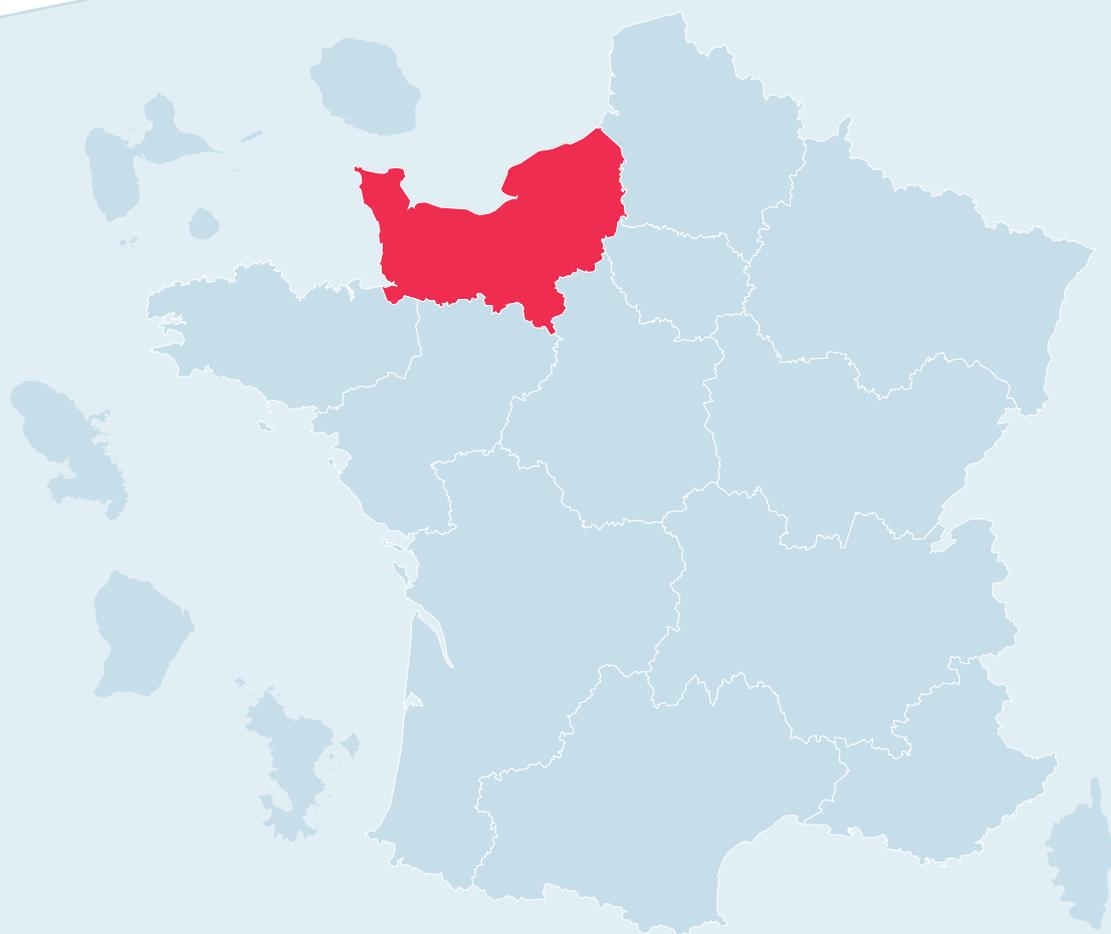


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Août 2021



R É G I O N
N O R M A N D I E



CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Info propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-info.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Info Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



Centre Info met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Info
www.centre-info.fr

[f](https://www.facebook.com/centreinfo) centreinfo - [in](https://www.linkedin.com/company/centre-info) centre-info - [t](https://twitter.com/centreinfo) @centreinfo





RÉGION NORMANDIE

SOMMAIRE

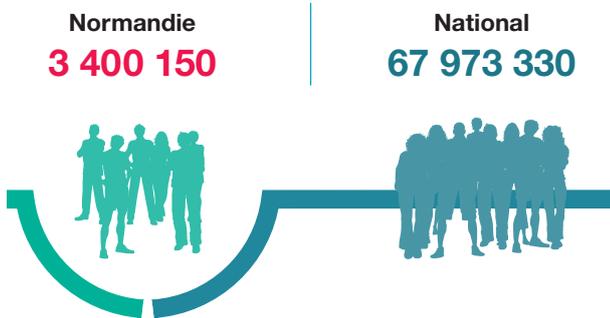
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	4
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	8
BUDGETS	10
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	12
DERNIERES ACTUALITES	15

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en juillet 2021.

PRINCIPAUX INDICATEURS

POPULATION

Nombre d'habitants en 2019



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 1^{er} trimestre 2021



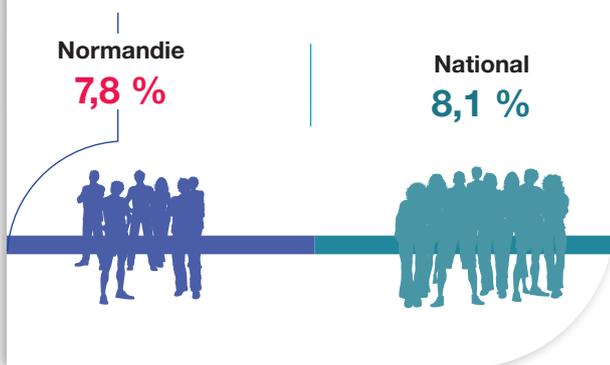
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

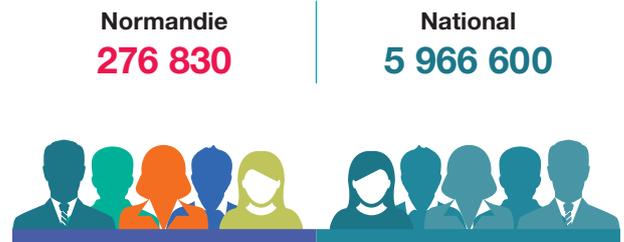
TAUX DE CHÔMAGE 1^{er} trimestre 2021

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juin 2021

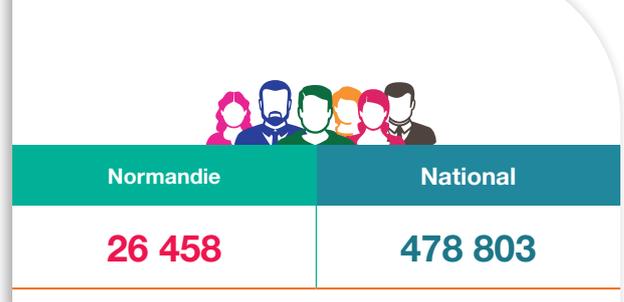


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Normandie	National
Organismes de formation	2 200 en 2018	66 889 en 2018
CFA/SA	145 en 2020	1 330 en 2019/2020

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2019/2020



BUDGET GLOBAL

Évolution du budget de la région en millions d'euros

	2017	2018	2019
	275,8	283,8	247,9

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2021 : 662,26 millions d'euros pour la formation, l'insertion, les lycées, l'orientation

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	3 403 309 en 2018	3 400 150 en 2019	-0,09%	67 973 330 en 2019
POPULATION ACTIVE	1494 875 en 2018	-	-	29 824 000 en 2018 30 709 000 en 2019
dont 16-25 ans	167 749 en 2018	-	-	2 870 000 en 2018
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	291 950 (Juin 2020)	276 830 (Juin 2021)	-5,18%	5 966 600 (Juin 2021)
Moins de 25 ans	48 190 (Juin 2020)	42 020 (Juin 2021)	-12,8%	762 000 (Juin 2021)
25-49 ans	172 740 (Juin 2020)	164 170 (Juin 2021)	-4,96%	3 606 300 (Juin 2021)
50 ans ou plus	71020 (Juin 2020)	70 640 (Juin 2021)	-0,54%	1 598 300 (Juin 2021)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	7,8 % Au 1 ^{er} trimestre 2020	7,8 % Au 1 ^{er} trimestre 2021	-	8,1 % Au 1 ^{er} trimestre 2021 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	-	22% en 2020	-	20,2 % en 2020 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	-	7% en 2020	-	7,4 % en 2020 (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	-	5% en 2020	-	5,4 % en 2020 (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES

SECTEURS D'ACTIVITES POUR LA REGION	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GENERIQUES au 1 ^{er} trimestre 2021 (en milliers)	Tertiaire marchand	486,6	12 312,9
	Tertiaire non marchand	390,2	8 101,4
	Industrie	195,7	3 110,5

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA REGION	NATIONAL
	Liste des métiers porteurs pour la région Normandie -Directe 17 décembre 2020	https://www.francecompetences.fr/fiche/20-metiers-en-particuliere-evolution-pour-2021/

Sources : Insee, DARES, BDD FAR Centre Info 2021

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	2 144 en 2017 selon la DREETS	2 200 en 2018 selon la DREETS 1525 en août 2021 (selon le Carif-Oref Normandie)	2,61% (DREETS)	66 889 en 2018
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	18 000 en 2018	24 800 en 2019	37,78%	224 600 en 2019

Sources : Drets Normandie et Projets de loi de finances 2020 et 2021

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	143 en 2019 selon de le site apprenti.com	145 en 2020 selon le site Apprenti.com	1,4%	1330 (CFA/SA) en 2019/2020
Montant de la dépense pour l'apprentissage	124 045 en 2018	105 700 en 2019	-14,79%	1 788 500 en 2019
Effectif d'apprentis	24551 en 2018/2019	26458 en 2019/2020	7,77%	478 803 en 2019/2020
Nb de contrats d'apprentissage	-	26465 en 2020		525600 en 2020

Sources : RERS, POEM 2021, Apprenti.com

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-cinq pôles de compétitivité recensés en France en 2021

6 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION NORMANDIE

Pôle MOV'EO : Pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports publics, le Pôle Mov'eo est implanté sur les régions Normandie et Ile-de-France et regroupe près de 400 acteurs : son territoire représente plus de 70 % de la R&D automobile française.

Pôle TES : Pôle de compétitivité sur les solutions numériques sécurisées, le Pôle TES est implanté en Normandie et regroupe plus de 120 acteurs.

Pôle HIPPOLIA : Pôle de compétitivité sur la filière équine, le pôle Hippolia regroupe plus de 140 acteurs et travaille en synergie avec la Fondation de Coopération Scientifique Hippolia et le Syndicat Mixte Hippolia.

Pôle VALORIAL : Pôle de compétitivité sur l'aliment de demain, le pôle VALORIAL regroupe plus de 270 acteurs en Normandie, Bretagne et Pays de la Loire..

Pôle ASTech Paris Region : Pôle de compétitivité Aéronautique / Espace

Pôle COSMETIC VALLEY : Pôle de compétitivité sur la parfumerie cosmétique, le pôle COSMETIC VALLEY regroupe plus de 300 acteurs sur les régions Ile-de-France, Centre et Normandie.

Source : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Depuis le 1er août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 78 déjà existants.

Le territoire national compte désormais 95 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 23 ont été labellisés Campus d'excellence en 2020, dont 1 labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence en Normandie.

TROIS CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION NORMANDIE

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Normand des Energie - CEINE

- Territoire : Normandie
- Secteurs professionnels : Nucléaire, Éolien, Photovoltaïque, Biogaz, Éclairage performant, Efficacité Énergétique des bâtiments et de l'industrie, Filière associée : Soudage, Mobilité et Transport de gaz
- Filière(s) de formation : Électrotechnique, Chaudronnerie industrielle, Maintenance industrielle, Plasturgie, Habitat, Environnement Nucléaire

Campus des métiers et des qualifications Biotechnologies et bio-industries

- Territoire : Évreux - axe Seine / axe Normandie-Centre
- Secteurs professionnels : Pharmacie, Cosmétique, Agroalimentaire, Industries du packaging (en tant que fournisseurs des grands groupes bio-industriels)

- Filière(s) de formation : Sciences et technologies de laboratoires ; bioanalyses et contrôles ; génie biologique ; packaging / design industriel ; ingénierie de la Santé ; biosciences ; ingénierie qualité des bioproduits ; technologies du vivant ; réglementation / sécurité sanitaire

Campus des métiers et des qualifications Industries de la mobilité

- Territoire : Le Campus associe les deux académies normandes, ainsi que la communauté d'universités et des établissements "Normandie Université".
- Secteurs professionnels : Automobile ; chimie-matériaux ; construction aéronautique ; construction ferroviaire ; construction navale ; numérique ; industries extractives et premières transformations.
- Filière(s) de formation : Systèmes électroniques numériques, plastiques et composites, chaudronnerie industrielle, innovation technologiques et éco-conception, sciences de l'ingénieur, microtechniques, usinage, automatismes, génie électrique, informatique industrielle, mécanique option aéronautique.

Source : Ministère de l'Education nationale, 2021

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL REGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	La Normandie conquérante (LR – UDI – MoDem – LC- DVD- LMR)
Président	Hervé MORIN
Vice-Président	David MARGUERITTE Vice-président en charge de l'emploi, la formation et l'orientation

COMMISSIONS

Commission Education, Formation, Emploi	
Président	Marc MILLET
Commission en charge de l'apprentissage – si différente	
Président(e)	-
Commission Développement économique, enseignement supérieur et numérique	
Président	Jean-Marie BERNARD

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	Frédéric OLLIVIER
Contact	Tél. : 02 31 06 98 32
DGA Jeunesse, Formation, Culture et Sports	
Directrice	Christel LEVERBE
Contact	Tél. : 02 35 52 31 84

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction De L'emploi Et De La Formation Tout Au Long De La Vie	
Directeur	Clarisse DAUTREY
Contact	Tél. : 02 31 06 97 12
Direction de l'alternance et de l'apprentissage	
Directrice	Françoise HAVELETTE
Contact	Tél. : 02 35 52 57 68

Source : Conseil régional

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	DURAND	Pierre-André	02 32 76 50 00
SGAR	ROSAY	Fabrice	02 32 76 50 00
DREETS	LAILLER-BEAULIEU	Michèle	02 32 76 16 20
Recteur	GAVINI-CHEVET	Christine	02 32 08 90 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX
CARIF-OREF NORMANDIE

Directeur : Luc CHEVALIER

Site internet : <https://www.cariforefnormandie.fr/>

AGENCE DE L'ORIENTATION ET DES METIERS DE NORMANDIE

Directeur : Denis LÉBOUCHER

Site internet : <https://parcours-metier.normandie.fr/srom-agenceorientation>

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDES

BUDGETS 2017/2018/2019

En Millions d'euros

Année	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	de fonctionnement	d'investissement
2017	1 608,2	124,7	483,9	275,8	263,8	12	302,1	223,4	78,7
2018	1 700,1	1 169,3	530,7	283,8	271,7	12,1	302,6	227,4	75,2
2019	1 916,3	1 153,6	762,7	247,9	238,1	9,7	320,9	229,6	91,3

Source : DGCL

AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
BUDGET FPA DES REGIONS	283,8 M€ en 2018	247,9 M€ en 2019	-12,72%	4 388 M€ (budget 2019)

Source : DGCL

BUDGET PRIMITIF

La Région Normandie a voté, le 14 décembre 2020, son budget 2021 d'un montant de **2,6 milliards d'euros** dont **662,26 millions d' pour la formation, l'insertion, les lycées, l'orientation.**

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2019 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 622 881 464	1 622 881 464
Investissement	956 564 067	956 564 067
Total	2 579 445 531	2 579 445 531

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2020	BP 2021	Evol°
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage	Formation professionnelle et apprentissage 35 600 000 (AP) 219 952 753 (AE) Enseignement 57 132 325 (AP) 89 197 078 (AE)	 144 401 800 (AP) 287 630 806 (AE)	-
Action économique	92 188 372 (AP) 64 804 596 (AE)	153 130 000 (AP) 59 432 725 (AE)	66,11% (AP) -8,29% (AE)

Source : Conseil régional de Normandie

PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020

Basse-Normandie : contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Volet Emploi

Conformément aux orientations stratégiques régionales pour l'emploi, le volet emploi du CPER s'inscrit dans les objectifs du schéma régional dans un cadre d'intervention territoriale défini avec les acteurs locaux :

- Le soutien au développement de l'économie et de l'emploi, la compétitivité des entreprises et le développement de l'entrepreneuriat ;
- L'anticipation des mutations économiques et la sécurisation des parcours professionnels ;
- L'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs et le soutien aux mobilités professionnelles.

Haute-Normandie : contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Volet Emploi

Le CPER soutiendra les actions devant permettre de bâtir une offre de formation articulée avec les besoins du territoire, des branches, des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi, en favorisant une information sur la formation (CREFOR) et une orientation de qualité des personnes.

- Améliorer la connaissance des territoires, des filières ou des secteurs, avec l'appui du CREFOR (Observatoires régional emploi formation) et de l'ARACT (Association régionale de l'amélioration des conditions de travail) ;
- Promouvoir l'amélioration des conditions de travail pour tous par un soutien spécifique à l'ARACT sur l'accompagnement des filières et l'accompagnement des entreprises pour les situations de travail dans le cadre de nouveaux projets d'investissement,
- Soutenir la mise en place de la réforme du service public de l'orientation professionnelle, notamment par la mise en réseau des acteurs et leur professionnalisation (CARIF : centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation) ;
- Sécuriser les parcours professionnels des personnes fragilisées sur le marché du travail, en adaptant notamment les besoins en compétences immédiats, à venir, directs ou indirects, induits par les priorités d'investissement, identifiés en lien avec les branches professionnelles les réseaux de l'économie sociale et solidaire et les chambres consulaires ;
- Identifier et accompagner les entreprises concernées par les mutations économiques
- Accompagner le déploiement des accords de branches nationaux et les accords régionaux (GPEC : gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, EDEC, engagements de développement de l'emploi et des compétences,...).

Source : Base FAR Centre Inffo, 2021

CPRDFOP

Le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 2017-2022 a été adopté en séance plénière le 20 novembre 2017, au conseil régional, à Rouen, sous la présidence d'Hervé Morin.

Le CPRDFOP 2017-2022 a été élaboré au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP) en s'appuyant sur les travaux de 6 commissions auxquelles ont participé près de 140 acteurs. Il a également été nourri par les contributions du COPAREF, du CESER, de la CFDT, ou encore de Pôle emploi.

Ce travail a permis de définir 5 orientations majeures, en particulier le fait que la carte se désormais fondée à partir des besoins des entreprises, territoire par territoire :

- Le CPRDFOP et la carte des formations qui en découlera apporteront une réponse adaptée aux besoins en compétences des territoires et des entreprises,
- Une place majeure accordée à l'insertion professionnelle par le développement des compétences et des qualifications de tous
- Une orientation pleinement intégrée dans la chaîne emploi/orientation/formation
- Un thème aux enjeux primordiaux : le numérique
- Une volonté de rendre la gouvernance du CREFOP plus efficiente.

Source : Base FAR 2021

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES

Fabienne Buccio, Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, et Hervé Morin, Président de la Région Normandie, ont officiellement signé, le 21 mars 2019, le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences, en présence de Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, David Margueritte et Rodolphe Thomas, Vice-présidents de la Région Normandie.

Les objectifs de ce Pacte Régional normand sont les suivants :

1. Repérer et mobiliser les publics pour les amener vers la formation

D'une part, en lien avec les réseaux de Conseillers en Evolution Professionnelle et prescripteurs de formations (Pôle emploi, Missions Locales, Cap emploi),

D'autre part, en allant directement à la rencontre des publics et notamment des personnes en rupture avec les réseaux classiques ou rencontrant des problématiques particulières (illettrisme, illettrisme, etc.).

La Région propose notamment les mesures suivantes : l'organisation d'un réseau de proximité permettant de faciliter le repérage du public (mairies, MSAP, etc.), la mise en place d'outils de repérage de l'illettrisme et des troubles « dys » et encourager le recours au dispositif régional « Cap Lire, Ecrire, Compter », et le lancement d'un appel à projet devant favoriser l'initiative territoriale et la production de solutions innovantes adaptées aux spécificités des territoires, pour repérer, mobiliser et accompagner les publics vers l'accès à la formation.

2. Orienter et former vers les secteurs pourvoyeurs d'emploi en région :

- Par une évaluation continue des besoins en compétences sur les territoires via l'Animation territoriale et le Partenariat avec les Branches Professionnelles,
- Par la création d'un Outil Prospectif destiné à identifier les évolutions de besoins en compétences et ainsi acheter les formations correspondantes,
- Par la mise en œuvre d'un nouveau parcours d'orientation, de construction de projet et d'accès à la qualification en 2020,
- Par le déploiement d'une offre régionale de « Plateaux Techniques » destinée à mobiliser pour les personnes en recherche d'emploi les plateaux des organismes de formation en y effectuant des immersions encadrées pédagogiquement et favoriser ainsi la découverte de la formation et des métiers. La Région accompagnera également la mobilité des Demandeurs d'Emplois sur ces phases immersives.

3. Former en associant davantage les entreprises :

Le Pacte Normand propose plusieurs mesures pour permettre la montée en compétence des Normands en recherche d'emploi, en lien avec les besoins de l'économie du territoire :

- Amplifier le dispositif régional « Une formation, Un Emploi »
- Expérimenter sur le Cotentin et l'Axe Seine, zones labellisées « territoire d'industrie » et exprimant de forts besoins de recrutement, une mesure commune « Région-Pôle emploi » à destination des entreprises pour offrir un « guichet unique » de réponse aux besoins des entreprises. Cette mesure vise à faciliter le recours par les entreprises des dispositifs de formations préalables à l'embauche, sans distinction entre les mesures déployées par Pôle emploi et la Région.
- Développer la « Formation en Situation de Travail » pour répondre aux besoins de compétences spécifiques, en structurant avec les entreprises des parcours internalisés, structurés par la Région mais mis en œuvre par l'entreprise.
- Créer un outil en ligne « Job-Normandie » afin de permettre aux entreprises de rechercher des profils parmi les stagiaires sortis de formation.
- Sécuriser les parcours de formation. Afin de sécuriser davantage l'accès puis le maintien en formation, la Région propose de faire évoluer, à court terme, les barèmes de rémunération, mais aussi de conduire un travail spécifique sur l'accompagnement à la mobilité, qui relèvera à la fois d'une mobilisation des outils et acteurs existants (notamment les plateformes de mobilité), et de mesures financières.
- Favoriser l'expérimentation, faire évoluer les pratiques pédagogiques et développer de nouvelles modalités de formations : Afin de faire évoluer les pratiques pédagogiques et développer des actions notamment plus souples et modulaires, destinées

à répondre aux besoins des entreprises et des personnes en recherche d'emploi qui ne souhaitent pas s'inscrire sur des parcours longs, la Région propose notamment :

- Le lancement d'un appel à Projets Formations Qualifiantes afin d'encourager l'expérimentation de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées à des typologies de publics particulières (Seniors, Décrocheurs, publics issus des QPV, etc.).
- Le développement de parcours modulaires intégrant une logique de blocs de compétences et alternées de périodes d'emploi
- La mise en place d'un plan de professionnalisation important à destination des Organismes de Formation régionaux.

Source : Base FAR, 2021

AVENANT AU PRIC (22 FEVRIER 2021)

Pierre-André DURAND, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, et Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, ont signé le 22 février 2021 un avenant au Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences, en présence de Carine SEILER, Haut-commissaire aux Compétences. Par cet avenant, l'Etat accorde à la Région une dotation supplémentaire de 38,9 millions d'euros pour renforcer son offre de formation à destination des jeunes de moins de 30 ans, dans des filières d'emplois prioritaires en Normandie. Son objectif est d'augmenter massivement le nombre de jeunes de moins de 30 ans dans les parcours de formation de la Région, tous dispositifs confondus.

Source : Base FAR Centre Info, 2021

DERNIERES ACTUALITES

En Normandie, l'offre de formation a résisté à la crise sanitaire

A quelques semaines des élections régionales (20 et 27 juin), le vice-président du Conseil régional de Normandie en charge de la formation professionnelle, David Margueritte, revient pour « Le Quotidien de la formation » sur certains des moments qui ont marqué sa mandature.

Le 4 janvier 2016, David Margueritte rejoignait l'exécutif de la nouvelle Région Normandie présidée par Hervé Morin (Union de la droite) en tant que vice-président en charge de la formation et des compétences. Une des premières missions du nouvel élu régional aura été de travailler à l'élaboration du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), adopté en novembre 2017. « *Le recensement des besoins en compétences des territoires était un axe marqué du CPRDFOP. Nous l'avons fait, avec des remontées territoriales pointues sur treize territoires. La carte des formations a également été revue et corrigée* », décrit David Margueritte.

Des outils de pilotage et de gouvernance trop rigides

Le vice-président du Conseil régional de Normandie ne cache pas néanmoins avoir un « *regard critique* » sur cet outil de pilotage qu'est le CPRDFOP. « *Il a un intérêt, celui de faire travailler les acteurs ensemble. Là où il a aussi eu une utilité, c'est que nous avons changé de paradigme en mettant le curseur sur l'insertion professionnelle alors qu'il était auparavant sur l'élévation du niveau de qualification ; en ce sens cela a été un signal fort. [Pour autant], c'est un document fleuve, un peu "techno" et qui manque d'opérationnalité* », estime-t-il. David Margueritte n'est pas tendre non plus pour le Crefop [1] : « *En matière de gouvernance partagée, je trouve que le modèle est un peu essoufflé. J'aimerais avoir une instance plus souple, qui serait davantage tournée vers l'analyse prospective* », explique celui-ci.

Une réforme de l'apprentissage mal vécue

La stratégie régionale de formation en Normandie, comme ailleurs, a en outre été bouleversée par l'actualité. En premier lieu par la réforme de la formation, qui a ôté la compétence apprentissage aux Régions. « *Cela a été mal vécu dans nos équipes et services, ainsi que par les CFA avec qui nous avons créé une vraie dynamique. [Nous avons réagi] en dialoguant avec les Opcv, pour signer des contrats d'objectifs et de moyens avec ceux qui le souhaitaient. Notre volonté était d'introduire une régulation dans un univers dérégulé. Nous investissons [dans l'apprentissage] lorsqu'il existe une logique de mutualisation, et pour le fonctionnement le premier critère est l'innovation* », explique David Margueritte.

Une dynamique de formation stoppée par la crise

La crise sanitaire, et notamment le premier confinement, est également venu heurter les prévisions pour les formations régionales des demandeurs d'emploi. La Normandie est néanmoins parvenue à maintenir son offre de formation et n'a pas connu de forte baisse des entrées en formation. « *Il y en a eu un peu moins de 24 000 en 2020, quand elles étaient un peu plus de 24 000 en 2019. Ce n'est donc pas une catastrophe, mais elles n'ont pas augmenté : la dynamique a été stoppée. En Normandie, l'appareil de formation a néanmoins bien tenu le premier confinement. Cela démontre qu'il était déjà bien adapté pour tenir face à ce type de circonstances* », se félicite David Margueritte.

Source : Le Quotidien de la formation, Raphaëlle Pienne, 8 juin 2021

Elections régionales en Normandie : la mobilité des jeunes au programme des candidats

Les candidats en lice pour le premier tour des élections au Conseil régional de Normandie ont commencé à dévoiler leurs mesures en direction des publics en formation et/ou en insertion.

Avec près d'un habitant sur deux résidant en zone rurale, l'enjeu de la mobilité est fort en Normandie. Les candidats aux élections régionales l'ont bien compris, et sont plusieurs à avoir élaboré des propositions sur cette thématique. Ainsi de Mélanie Boulanger (PS-EELV), qui souhaite la gratuité des transports régionaux pour les étudiants et demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. « [Cette gratuité] c'est aussi, pour de nombreux territoires et pour des instituts de formation, la possibilité d'attirer les jeunes de toute la région », souligne son équipe de campagne. On retrouve la proposition d'une « gratuité des transports pour tous les jeunes » dans le programme de Sébastien Jumel (PCF-LFI-PRG), et celle de l'instauration d'un « Pass mobilité jeune » dans celui de Laurent Bonnaterre (LREM). Le candidat Hervé Morin (UDI-LR-MoDem-CPNT), président sortant du Conseil régional,

propose quant à lui de créer un dispositif « Atout mobilité » pour aider les jeunes Normands « issus des villes moyennes ou de la ruralité qui acceptent de suivre une formation nécessitant un logement ».

Aides financières à l'insertion ou à la reconversion

Les candidats normands affichent aussi leur volonté de lever les freins économiques à l'insertion. La solution passe par l'instauration d'une « allocation autonomie jeunesse » pour Sébastien Jumel. Laurent Bonnaterre souhaite quant à lui la création d'une « garantie jeune avenir », d'un montant allant jusqu'à 3 000 euros, et qui pourrait être notamment mobilisée pour financer une formation diplômante.

Du côté de Mélanie Boulanger, on avance la proposition de « l'expérimentation d'un revenu de transition écologique pour permettre les reconversions » afin de soutenir « un nouveau modèle de développement ». Face à ce pari de transformation, Hervé Morin se montre davantage attaché à soutenir les besoins économiques actuels et souhaite renforcer la rémunération des stagiaires « qui acceptent des formations permettant de pourvoir des postes sur des secteurs jugés particulièrement en tension ».

Formation des demandeurs d'emploi

Dans le panel des mesures formation des candidats aux élections régionales de Normandie, on citera également les propositions d'Hervé Morin de renforcer le dispositif régional existant, « Une formation, un emploi », et de généraliser « le travail expérimental mené avec les Départements pour la formation des titulaires du RSA en cours de reconversion professionnelle ». A noter aussi : la volonté de Laurent Bonnaterre de « faire de l'Agence régionale de l'orientation et des métiers un guichet unique en matière d'orientation et de formation pour chaque Normand ».

Le panorama ne serait pas complet sans le candidat du Rassemblement national Nicolas Bay. Le programme de celui-ci propose la création d'un observatoire régional des métiers « pour proposer des formations dans les domaines pourvoyeurs d'emploi ». Mais le document appelle également à « la réorganisation de la formation professionnelle en arrêtant de subventionner des organismes dont les enseignements ne débouchent pas sur l'emploi ».

Source : [Le Quotidien de la formation, Raphaëlle Pienne, 3 juin 2021](#)

Normandie : la formation professionnelle indispensable pour pallier les difficultés de recrutement

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et la baisse des recrutements, les intentions d'embauche progressent légèrement en 2021 en Normandie (112 500 projets, soit 0,8% de plus qu'en 2019), selon les données de l'enquête « Besoins de main d'oeuvre », menée par Pôle emploi auprès des entreprises. 30% de ces projets de recrutement sont concentrés dans les bassins de Caen et de Rouen.

25,7% des entreprises normandes envisagent de recruter au moins un salarié en 2021, autant qu'en 2019. Le secteur de la construction est particulièrement porteur (33,9%) ainsi que les bassins d'emploi d'Elbeuf (32,3%) et de Lisieux (30,5%). Les grands établissements restent, en proportion, les plus enclins à recruter en 2021. Ainsi, 76,6% de ceux ayant 50 salariés ou plus envisagent au moins une embauche en 2021, soit près de 2 600 établissements normands.

Le premier secteur pourvoyeur d'emploi reste, comme en 2019, les services aux particuliers, avec 48 600 embauches prévues, soit 43% des projets régionaux. Le secteur santé et action sociale regroupe à lui seul 20 530 embauches prévues en 2021 (2 150 de plus qu'en 2019) quand le commerce en prévoit 14 200 (1 000 de plus qu'en 2019). En revanche, les perspectives d'embauche baissent de 8,7% dans le secteur de l'industrie manufacturière, particulièrement dans le travail du bois, papier, imprimerie et dans la métallurgie.

Difficultés de recrutement

Le métier le plus recherché est celui d'agent d'entretien de locaux (5 790 projets) suivi par celui d'aide-soignant (5 340 embauches prévues en 2021, deux fois plus qu'en 2019) et d'aide à domicile (4 690 projets d'embauches). 46% des entreprises éprouvent des difficultés à recruter, particulièrement dans le secteur de la construction, où 64% des embauches sont jugées difficiles par les employeurs. La principale difficulté énoncée est la pénurie de candidats mais aussi l'inadéquation des candidats aux postes à pourvoir. Par ailleurs, la crise sanitaire a également profondément ébranlé les entreprises, qui sont bien plus nombreuses à faire état d'un manque de moyens financiers pour recruter (20% contre seulement 5% en 2019).

Former des candidats

La formation professionnelle semble en tout cas indispensable pour pallier ces difficultés de recrutement puisque 53% des recruteurs pensent former des candidats de l'extérieur pour pourvoir leurs postes, et 40% comptent former des salariés en interne, contre respectivement 36% et 31% en 2019. Par ailleurs, 31% pensent rendre l'emploi plus attractif ou améliorer les conditions de travail (34% en 2019).

25% des embauches prévues en 2021 ont un caractère saisonnier, c'est particulièrement le cas dans l'industrie agroalimentaire, l'agriculture et le service aux particuliers (serveurs de café ou restaurant, commis de cuisine, animateurs socioculturels...). Les trois quarts des embauches prévues sont des contrats durables (CDI ou CDD de 6 mois ou plus) pour faire face à des départs (48% des cas) ou à un surplus d'activité (27%).

Source : Le Quotidien de la formation, Sarah Nafti, 12 mai 2021

